



COMMUNIQUE OFFICIEL

L'USBDA61 dépose un recours auprès de la chambre d'appel de la Fédération Française de Basket-Ball à la suite de la décision de relégation de l'équipe LF2 en régionale.

Chers Partenaires, Abonnés, Supporters,

Par une décision rendue ce jour par la commission de contrôle de gestion (CCG), de la Fédération Française de Basket, l'Equipe LF2 de l'Union Sportive Basket Damigny Alençon est reléguée en Ligue Régionale.

Cette décision intervient malgré les efforts considérables réalisés par l'USBDA61 démontrant sa capacité d'obtenir des résultats sportifs exceptionnels, sa capacité à se structurer pour réussir dans le monde exigeant du professionnalisme, sa capacité à organiser des matchs de basket féminin en accueillant plus de 13 600 spectateurs en 6 matchs de LF2 (une des plus grandes affluences en championnat de France de basket féminin saison 2024/2025).

La direction du club de l'USBDA61, reste motivée et déterminée à porter le projet du club en Ligue 2 féminine saison 2025/2026.

Considérant que nous avons les garanties à faire valoir La Direction du Club de l'USBDA61 a décidé de faire appel de la décision de la Commission de Contrôle de Gestion devant la Chambre d'Appel de la Fédération Française de Basket.